

Saint-Benoît

Construction de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP)

L'opération en bref

■ Une prestation complète, un coût global attractif

Objectifs

Le Ministère de l'Emploi et de la cohésion sociale, recherchait des locaux pour installer ses services : inspection du travail, développement et suivi des actions d'emplois et de formations professionnelles.

Il souhaitait réaliser un bâtiment à la fois élégant sans être ostentatoire, fonctionnel et économique en terme de fonctionnement.

Le bâtiment devait concilier l'accueil du public et une sécurisation assez poussée des locaux.

Après diverses propositions notamment de promoteurs immobiliers, le ministère représenté par la Préfecture de la Vienne et la Direction Départementale du Travail ont choisi une implantation de ses locaux sur le Parc d'activités de Pré-Médard avec une maîtrise d'ouvrage déléguée confiée à la SEP.

Rôle de la SEP

La SEP dans son rôle maître d'ouvrage a assuré la réalisation complète de l'opération :

- proposition d'un site adapté à la demande.
- mise au point de la programmation sur la base du programme fonctionnel de la DDTEFP.
- choix sur concours des maîtres d'œuvres et des entreprises sur appel d'offres et mise au point des marchés.
- gestion d'un projet de grande qualité architecturale et environnementale avec utilisation de matériaux adaptés à une faible consommation énergétique (bio-brique...), jusqu'à la garantie de bonne fin ; intégration de la notion de coût global de la construction pour une optimisation des coûts de fonctionnement.
- respect des coûts et des délais.

Valeur ajoutée

La SEP a proposé une prestation complète et a garanti à l'Etat la bonne fin de son ouvrage pour un coût global attractif.

Maître d'ouvrage Ministère du travail, De l'emploi et de la formation professionnelle

Maître d'ouvrage délégué SEP

Maître d'œuvre

architectes : Beaudoin / Engel à Niort

Superficie 1 630m² SHON

Coût de l'opération 2,5 M € H.T.

Livraison Mai 2007

